



Compte rendu de la séance du conseil municipal 8 juin 2021

Le 8 juin 2021, les membres du conseil municipal de LA TOMBE se sont réunis en séance ordinaire, à la Mairie, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Marc CHAUVIN, Maire, sur convocation transmise le 1^{er} juin 2021 pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Présents : MM. CHAUVIN Marc, GAZOU Philippe, MURITH Bernard, SUCHOT Lionel, Mmes FORET Sylvie, VOLLEREAU Virginie, RONDEAU Florence, CHOLET Stéphanie, LECAMUS Maude, ROUSSET Annie.

Représenté : Mr BIARD Jacques par Mr CHAUVIN Marc

Secrétaire de séance : Mme ROUSSET Annie

M. le Maire demande qu'il soit ajouté à l'ordre du jour les points suivants :

- Délibération subvention de l'association « les p'tits loups du RPI »
- Délibération pour la location du « Château Médiéval »
- Délibération cotisation AMIF
- Délibération devis Moreau incendie

Le conseil a donné son accord à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

- 1 - Désignation du secrétaire de séance
- 2 - Approbation du compte rendu précédent conseil municipal
- 3 - Présentation de l'association "Les P'tits loups du RPI"
- 4 - Délibération pour l'achat des chaises de la salle des fêtes
- 5 - Délibération pour l'adhésion ID77 (Expertise départementale)
- 6 - Délibération: Formation caces R482 catégorie A pour Mr LAGARDE Kévin
- 7 - Réfection route de Gravon
- 8 - Organisation des élections des 20 et 27 juin 2021
- 9 - Retour sur la commission tourisme
- 10 - Normes des régisseurs pour la brocante
- 11 - Retour sur le projet EPTB - Seine Grands lacs
- 12 - Points divers

Approbation du procès-verbal du 11 mai 2021

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve le procès-verbal de la séance du 11 mai 2021 à l'unanimité.

Présentation de l'association « Les P'tits loups du RPI » par Mme CHAUTRIN Karine (trésorière)

Suite à la demande de subvention reçue de l'association « Les P'tits loups du RPI, le conseil municipal a souhaité avoir plus d'information sur la création et les activités de cette association.

Mme CHAUTRIN, trésorière, est venue donner les précisions suivantes :

Association créée à l'initiative 3 mamans de Bazoches + 3 membres d'honneur. L'association concerne tous les enfants des 4 villages du RPI, scolarisés et non scolarisés dans le RPI, de 3 à 12 ans.

L'association organise des ateliers créatifs, cuisine, sport, animations diverses, etc.

les activités prévues en 2020 n'ont pu être réalisées en raison du COVID.

La prochaine animation prévue concerne l'organisation d'une Kermesse le samedi 3 juillet 2021 de 14h00 à 17h00 (coupon réponse à remettre avant le 15 juin 2021). Page facebook pour plus d'infos.

L'association sollicite d'avoir accès à des salles, terrain de sport auprès des 4 mairies du RPI.

Participation financière des familles : elle sera fixée en fonction des activités pour s'auto financer (+ subventions éventuelles)

MAIRIE DE LA TOMBE

Canton de Provins

18, rue Grande

77130 LA TOMBE

Tél : 01.64.31.33.50

Mail : secretariat@latombe77.fr



Délibération 01.06.2021 Achat des chaises de la salle des fêtes

Après l'exposé du maire, le conseil municipal vote à l'unanimité la commande de 60 chaises Julie coloris titane, empilable par 4, garantie standard de 2 ans, au tarif unitaire de 29€ H.T., 34.80€ TTC soit une dépense totale de 2088€ TTC.

Délibération 02.06.2021 Adhésion ID77

ID77 est un regroupement d'intérêt public (GIP) composé de plusieurs organismes : le Département de Seine et Marne, le CAUE de Seine et Marne, Aménagement 77, Initiatives 77, Seine et Marne environnement, Act'Art, Seine et Marne attractivités. L'ID77 s'adresse aux communes qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement de conseils, d'appuis techniques, d'actions de sensibilisation ou de ressources diverses en réponse à leurs besoins dans des domaines aussi variés que l'aménagement du territoire, les mobilités, l'environnement, la culture.....

ID77 apporte soutien et aide dans les différents projets envisagés par une commune. Mr CHAUVIN Marc va les solliciter pour la réfection de la route de Gravon, l'aménagement du cimetière, la rénovation de la maison 48 rue Grande, l'aménagement des espaces verts autour de l'église.

L'adhésion est gratuite, pas de cotisation annuelle.

Après délibération, le conseil vote à l'unanimité l'adhésion à l'ID77.

Délibération 03.06.2021 Formation CACES R482 catégorie A pour Mr LAGARDE Kévin

La formation CACES est obligatoire pour la conduite de petits engins (sauf nacelle). La formation dure 3 jours (21Hrs) ;

Cout : 672.00 € TTC – réduction possible si mutualisation avec la Communauté de Communes.

D'autre part une autorisation de conduite sera établie par Mr CHAUVIN Marc, Maire.

Acceptation à l'unanimité par le Conseil de la formation CACES R482 catégorie A pour Mr LAGARDE Kévin.

Réfection route de Gravon

Point sur les devis reçs :

RCM : 86 260€ - BBSG 0/10 (enrobé 5 à 8 cm : durée de vie 15/20 ans)

Jean Lefebvre : 75 578€ - BBSG 0/10

IdTP : 23 376€ - Bicouche 4/6 (émulsion 3cm durée de vie 8 ans – préconiser pour les voies communales avec faible trafic)

IdTP : option trottoir 11 110€ -

Pour tous les devis, la voie carrossable finie sera égale à 4.5 m

Financement possible : contrat FER max 50% ; contrat CoR max 80% (contact à prendre avec DDE + Mr DELAPLACE)

Une étude sera lancée avec l'appui technique de la DDE et ID 77

Organisation des élections des 20 et 27 Juin 2021

Le 2^{ème} isoloir est prêt (merci à Jacques et Bernard)

Planning établi selon les disponibilités de tous : voir en annexe.

Tous les documents ont été reçus ; Tout à été vérifié et préparé.

Le bureau de vote sera situé dans la nouvelle salle polyvalente 57-59 rue grande

Retour sur la commission tourisme

Exposé de Mmes RONDEAU, VOLLEREAU et ROUSSET

Projet en cours au sein de la communauté de communes : Découvrir en binôme les communes faisant partie de la Bassée montois pour découvrir les «pépites» afin de les faire apprécier, créer du tourisme et promouvoir le territoire.

Développer le tourisme fluvial, pédestre, cyclisme.....

A partir d'octobre, chaque commune sera mise en valeur durant 1 semaine sur le site internet de la Communauté de Communes.

Normes des régisseurs pour la brocante

Le régisseur encaisse (avec un pouvoir délivré par la préfecture)

- Mr GAZOU Philippe
- Mme FORET Sylvie
- Mr CHAUVIN Marc
- Mme RONDEAU Florence
- Mme VOLLEREAU Virginie
- Mme BITON Estelle – Régisseur principal

MAIRIE DE LA TOMBE

Canton de Provins

18, rue Grande

77130 LA TOMBE

Tél : 01.64.31.33.50

Mail : secretariat@latombe77.fr



Retour sur le projet EPTB – Seine grands lacs

Exposé de Mr CHAUVIN Marc, maire et de Mme FORET Sylvie

suite à la réunion du 3 juin, un document a été présenté par EPTB présentant l'avancement des travaux, un retour sur les fouilles archéologiques d'Egigny, un planning prévisionnel pour les travaux à venir.

Un point a été également fait concernant les offres des entreprises et notamment les projets de transports de matériaux par route ou transport alternatif ; plusieurs solutions ont été proposées pour éviter la traversée de La Tombe et Châtenay et sont à l'étude par EPTB. Une prochaine réunion aura lieu en septembre ; l'attribution des travaux est prévue début octobre.

Une réunion doit avoir lieu le 22 juin pour finaliser la convention avec EPTB concernant les zones de valorisation écologique et, notamment, la sécurisation des accès.

Enfin, dans le cadre du partenariat entre EPTB, la communauté de communes Bassée Montois et l'AGRENABA, des négociations ont été engagées pour le réaménagement du canal Bray / La Tombe et des berges avec pistes cyclables,

Délibération 04.06.2021 Subvention de l'association « Les P'tits loups du RPI »

Après la présentation de l'association, ayant pour objet des rencontres intercommunales d'activités et de loisirs pour les enfants du RPI, le conseil municipal décide à l'unanimité de subventionner l'association à hauteur de 100 € et de prêter gratuitement les salles selon disponibilité.

Délibération 05.06.2021 location du « château médiéval »

Concernant la journée du 14 juillet, Parmi les devis reçus, le choix du conseil s'est porté sur une structure gonflable sans toit (Société située à St Germain Laval)

Location pour le 14 juillet pour les enfants de 3 à 12 ans.

Tarif 204€ TTC, possibilité de réduction à 142.80 € TTC si une personne va le chercher (à confirmer).

Le conseil vote à l'unanimité la location du « château médiéval ».

Délibération 06.06.2021 Cotisation AMIF

Association des maires d'Ile de France.

Très utile pour la gestion quotidienne

Montant annuel : 21.44€

Vote à l'unanimité du conseil de la cotisation AMIF.

Délibération 07.06.2021 devis moreau incendie

Objet : équiper la salle polyvalente en extincteur – mise en conformité vis-vis de la sécurité incendie. Le devis comprend 1 extincteur eau, 1 extincteur carbone + panneaux + consignes.

Moreau Incendie est déjà notre prestataire pour la vérification des extincteurs.

Montant TTC 569€

Après délibération, le conseil vote à l'unanimité le devis Moreau Incendie

Points divers

- Début des travaux autour de l'église le 9 juin 2021
- Flyers périscolaires distribués
- Réunion transport scolaire le vendredi 11 juin à Gravon
- Formation incivilité envers les élus le 9 juin
- Vidéoprotection : plusieurs devis ont été demandés
- Installation cuisine dans la salle polyvalente prévu 2^{ème} quinzaine de juillet
- Inscription brocante : gestion des inscriptions (mail + tel mairie)
- Distraction du régime forestier – demande acceptée, l'arrêté devrait être signé d'ici le 11 juin
- DUER : Devis (environ 1000 €) – Mme VOLLEREAU Virginie se propose pour la création du document
- Fermeture traversée Pont sur Yonne du 16 au 18/06/2021 – Déviation par DR411
- Retour conseil communautaire de la Bassée Montois

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22H45

Prochain conseil municipal le mardi **6 Juillet 2021**

Fait à La Tombe, Le 10 juin 2021

Le secrétaire de séance
Mme ROUSSET Annie

Le Maire
Marc CHAUVIN